

Le Taintrusien



N°10

Janvier 2024



Anne, Brigitte et Nathalie vous accueillent en mairie chaque :

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Mercredi : de 10 h à 14 h

Jeudi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone :

03 29 50 07 09

Astreinte du maire, des adjoints

Et du conseiller délégué

06 70 35 22 90

Fax :

03 29 50 78 44

E-mail :

communedetaintrux@wanadoo.fr

Site internet :

taintrux.fr



Meilleurs vœux
à tous!



Merci au donateur: M. Baradel

L'Amicale du personnel communal nous a proposé un superbe marché de Noël regroupant 21 exposants : sujets en bois, macramé, tricots, diamants, biscuits, miel, décors de Noël

Un panier garni était à peser pour deviner son poids et le gagnant pouvait l'emporter. Il a été gagné par Ludovic QUIRIN, son poids était de 6.165 kg.

Exposants et visiteurs pouvaient échanger autour d'une restauration rapide servie avec efficacité par les 7 membres de l'association.

Taintrux en fête !

Saint-Nicolas rencontre les écoliers avec Le Père Fouettard.

Ils sont accueillis avec dessins et chants par les petits

Taintrusiens.

L'association ECLAT participe aux festivités en fournissant friandises et brioches.



Notre personnel communal a été mis à l'honneur et remercié pour son investissement lors des fêtes de fin d'année.



Le 17 décembre, le repas des Aînés offert par la municipalité a remporté un franc succès.

Tous étaient heureux d'échanger les dernières nouvelles de chacun et de passer la journée autour d'un repas commun préparé par notre restaurant local : l'Echauguette. D'autres ont préféré recevoir le colis offert à l'occasion de cette fin d'année.

À ce jour, Taintrux compte 282 seniors de plus de 70 ans (18 % de la population taintrusienne), dont 12 nonagénaires et 82 octogénaires.

Le samedi 13 janvier 2024, dans un esprit convivial, **le Maire a présenté ses vœux** aux forces vives taintrusiennes venues nombreuses à la salle polyvalente du village en présence de

notre député et conseiller régional M. David VALENCE, de M. William MATHIS, vice-président du Conseil Départemental et Mme Claude BOURDON, conseillère départementale, du Président de la CASDDV, M. Claude GEORGE, de plusieurs vice-présidents de l'agglo, des maires des anciennes communautés de communes du Haut-Champ et de Saint-Dié-des-Vosges, des représentants des forces de sécurité, Police, Gendarmerie et sapeurs-pompiers et des représentants des finances publiques.

Après avoir précisé qu'il tenait ses promesses électorales, le Maire a fait le bilan des actions et investissements réalisés en 2023 et détaillé les moments forts de l'année à venir.

Au cours de cette cérémonie, notre sportive vétériste de haut niveau Sabrina ENAUX a été mise à l'honneur pour son palmarès XTERRA 2023. Notre championne en a remporté 3 : en Italie, en Belgique et à Xonrupt-Longemer. Mi-septembre 2023, elle s'est classée 3ème lors des championnats du monde en Italie dans sa catégorie (1,5km de natation, 10kms de trail et 30kms de VTT). Respect et un grand bravo à notre championne taintrusienne.



Chères Taintrusiennes, chers Taintrusiens, chers amis.



Le samedi 13 janvier 2024, j'ai présenté mes vœux en toute convivialité pour la seconde fois devant les forces vives taintrusiennes venues nombreuses à la salle polyvalente.

Comme je l'ai déjà dit et écrit, il y a trois missions pour lesquelles je me dévoue sans compter. L'éducation de nos enfants, la sécurité, l'aide et l'assistance aux personnes âgées.

Après avoir annoncé que nous avons tenu nos promesses électorales l'année passée et que nous allons les poursuivre cette année à venir, j'ai détaillé les investissements réalisés en 2023.

La bonne nouvelle est enfin arrivée : après être resté à l'abandon depuis 2008 puis devenu propriété de la commune depuis juillet 2012, l'ancien hôtel-restaurant « le Haut-Fer » va être restructuré en complexe éducatif, associatif et sportif. Les travaux ont enfin commencé fin 2023 (plus de 3 années après l'étude de faisabilité). Promesse tenue.

Le programme routier d'entretien et de sécurisation de la voirie communale s'est poursuivi. Nous y consacrons chaque année 150.000€ aidés en partie par le Conseil Départemental des Vosges. En 2023 ces travaux routiers se sont portés principalement au centre bourg de Rougiville où des trottoirs ont été créés pour améliorer la sécurité des piétons et au chemin de Chevry, notamment sur la pose de bordure et d'avaloirs de récupération des eaux pluviales. Des travaux de réfection et de consolidation d'un chemin forestier ont également eu lieu. Promesse tenue.

Comme annoncé précédemment, l'amélioration des conditions de vie de nos enseignants et de nos écoliers s'est poursuivie en 2023. Le reste des menuiseries extérieures de l'étage de l'école du centre, porte de secours, fenêtres et volets électriques ont été remplacés pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment. Dans le cadre de l'opération ACTÉE MERISIER menée par le PETR (Pôle d'Équilibre des Territoires Ruraux) Pays de Déodatie, les 2 écoles du centre et de Rougiville ont bénéficié d'une rénovation énergétique (Isolation thermique des planchers, remplacement de tous les points lumineux par des éclairages leds et pose de 24 panneaux photovoltaïques à l'école maternelle.

Améliorer l'école de nos enfants, promesse tenue.

Parrainée et financée par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, une borne de recharge pour 2 véhicules électriques a été installée sur le parking de la mairie le 22 mai 2023. Depuis son installation, une centaine d'usagers ont déjà utilisé cet équipement.

Désormais, la fibre optique est opérationnelle sur l'ensemble de notre territoire.

Un site pilote de broyage des ressources vertes (des déchets verts), ouvert sous surveillance aux Taintrusiens le samedi matin, a vu le jour sur la plate-forme communale du chemin de la Croisette. Les broyats utilisables pour le compostage ou le paillage seront mis gratuitement à la disposition des habitants.

Les sapeurs-pompiers viennent d'emménager dans leur nouvelle caserne à l'ancienne école du centre, financée en totalité par le SDIS des Vosges. L'inauguration est prévue au mois de février.

Afin de pallier le manque d'eau en période de sécheresse (comme ça a déjà été le cas dans le passé), une interconnexion en eau potable entre Saulcy-sur-Meurthe et Taintrux a été installée sous la maîtrise d'ouvrage de la CASDDV.

Toujours sous maîtrise d'ouvrage de l'agglo, la restauration du Taintroué, affluent de la Meurthe, suit son cours pour redonner à ce ruisseau une continuité écologique favorable à la faune et à la flore aquatiques. Ne reste à déboiser que les résineux des berges du ruisseau.

Notre propre point services « Taintrux- services » fête cette année ses 3 ans. Depuis sa création, plus de 100 dossiers d'aide et d'assistance aux démarches administratives en ligne ont été traités, en majeure partie en direction des personnes âgées. Aides et assistances aux personnes âgées, promesse tenue.

L'entretien de la voirie poursuivra son chemin. Les futurs travaux d'aménagement et de sécurisation porteront cette année sur l'aménagement de l'accès et du parking de la caserne des Sapeurs-Pompiers, sur la consolidation et la réfection du chemin de la Chèvre (à côté de la boulangerie), sur la protection de la couche de roulement des chemins de Richardville, de l'Auzel et de Griville. A la demande des riverains, un ralentisseur sera installé chemin de la Ville du Pré.

Le second logement du presbytère, libéré par l'équipe paroissiale Notre Dame du Val de Meurthe qui vient d'emménager dans la nouvelle classe, sera réaménagé en logement locatif.

Le reste des menuiseries extérieures de l'école du centre donnant accès au préau sera remplacé.

Pour lutter contre l'insécurité et les actes de vandalisme qui sont en forte augmentation, 7 caméras de vidéo-protection seront installées aux lieux stratégiques du village. Sécurité oblige, promesse sera tenue.

Un panneau numérique d'informations double face (type panneau à message variable) sera installé place de la mairie. De même qu'un tableau d'affichage numérique, consultable tous les jours, 24h sur 24, verra le jour sur la façade de la mairie.

Avec l'aide de l'État et du Département, 12 poteaux incendie des années 60 seront remplacés.

Dans le même objectif de renforcer la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie), l'étang du Haut-Fer sera curé et clôturé. La digue côté bâtiment sera renforcée afin de créer une réserve incendie. En effet, notre forêt communale composée d'un fort pourcentage de pins sylvestres est très fragile.

Un troisième défibrillateur, en supplément de ceux déjà existants, sera installé à l'extérieur de l'école du centre, place Michel Poirel.

Cette année, plusieurs études seront mises entre les mains de maîtres d'œuvres :

En priorité, l'aménagement de la mairie. Cette étude portera sur l'accessibilité, sur la réorganisation des locaux (de l'accueil, du salon d'honneur, des bureaux du Maire, des adjoints et des secrétaires), sur la rénovation énergétique (isolation thermique des murs et du grenier, remplacement de l'ensemble des points lumineux par des éclairages leds basse consommation et changement du mode de chauffage), ainsi que sur l'assainissement. Le logement des anciens gardes-champêtres sera réhabilité en logement locatif. Promesse électorale sera tenue.

La végétalisation du cimetière sera étudiée ainsi que les travaux urgents à notre église Saint-Georges.

Pour le 80^{ème} anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, en partenariat avec l'association du Souvenir des Événements du Maquis de Corcieux, en hommage aux vaillants maquisards tués et fusillés les 6 et 7 juin 1944, une stèle avec panneau d'information sera installée à la carrière de l'Épine, lieu de départ du futur sentier de mémoire de Taintrux.

Avant de terminer mes propos, je tiens tout spécialement à remercier nos forces vives qui animent et font vivre notre village. Je cite en priorité, les acteurs sociaux pour leur travail, leur collaboration et leur implication.

Nous avons la chance de posséder un monde associatif riche et varié que nous soutenons de diverses manières (subventions, mise à disposition des locaux, prise en charge des fluides, eau - gaz, électricité et chauffage, prêts de matériels, fournitures de moyens, aides logistiques, etc....). Je remercie tous nos artistes, nos acteurs du groupe théâtral du Rouge Ruisseau, nos potiers et céramistes, nos musiciens et bien d'autres.

Je remercie tout particulièrement la communauté éducative dans son ensemble qui donne chaque jour à nos écoliers le meilleur d'elle-même.

Je n'oublie pas nos 16 Sapeurs-Pompiers. Nous sommes fiers de vous.

Je pense aussi à nos ambassadeurs du « savoir-faire taintrusien », à nos chefs d'entreprises, à nos artisans, à nos artisans d'art et à nos commerçants.

Je pense également aux membres de l'équipe paroissiale et de la chorale.

Je remercie aussi nos deux gardes forestiers de l'ONF qui surveillent et gèrent, avec grand intérêt, notre forêt communale de 1400 hectares.

Mes remerciements vont également en direction de nos agents communaux avec lesquels nous travaillons en toute confiance, main dans la main, pour la bonne marche communale.


Je n'oublie pas mon équipe municipale, mes adjoints et conseillers municipaux pour l'excellent travail qu'ils accomplissent à mes côtés et au sein des diverses commissions.

Remerciements aux membres de la CCID (Commission Communal des Impôts Directs) qui statuent sur le bâti et le non-bâti et du CCAS (du Centre Communal d'Action Sociale) dont le rôle prioritaire est de venir en aide aux Taintrusiens en difficulté financière et sociale.

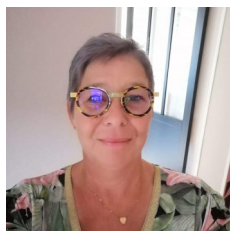
Je n'oublie pas nos porte-drapeaux et nos anciens combattants toujours fidèles lors de nos cérémonies patriotiques.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour nos 7 aînés hébergés en EHPAD, pour les malades, pour ceux qui souffrent et pour ceux qui sont hospitalisés.

Au nom du conseil municipal, des membres du CCAS et des agents communaux, chères Taintrusiennes, chers Taintrusiens, chers amis, je vous adresse, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers, tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle, de joies familiales et amicales.

*Croyez bien chers Taintrusiens,
que je reste fidèle à mon engagement.
Bien à vous.*


Dans la poursuite des présentations des conseillers municipaux, dans ce numéro je vous présente :



- Madame Rachel Villeneuve, cheffe de projets informatiques. Rachel réside à Rougville, chemin de Richardville. Cette conseillère est membre de la commission de contrôle des listes électorales et siège au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Elle est membre des commissions forêts, espaces agricoles, nature et environnement, information et communication, activité économique et touristique et urbanisme.

- Monsieur David HEISSAT est chef de chantier de travaux publics. David réside chemin du Moulin. Ce conseiller est membre des commissions travaux-voirie, forêts, espaces agricoles, nature et environnement, vie associative et urbanisme.



Une nouvelle personne vous accueille à la mairie.



Nous souhaitons la bienvenue à Mireille Di Bitetto qui succède à Nathalie à l'accueil de la mairie depuis le 20 novembre 2023.

Elle s'occupe du standard, de l'urbanisme, du secrétariat et de la location des salles communales.

Petit rappel :

Sur le site de la mairie de Taintrux (taintrux.fr) vous pouvez trouver tous les renseignements qui vous aident au quotidien : aides diverses, ramassage et tri des déchets, grilles tarifaires, travaux et routes barrées et agenda des diverses activités...

Etat civil

Toutes nos pensées aux familles de:

RUBEO LISA Louïsette le 31 août 2023

LESAING Madeleine le 31 octobre 2023

LESAGE Liliane le 1 décembre 2023

Félicitations pour leur mariage

MEILANDER Sarah et BECKER Pierre

le 8 décembre 2023

A la recherche de souvenirs....

Afin de préparer une présentation du Haut-Fer, la municipalité recherche des photos du temps où la scierie hydraulique fonctionnait (avant 1978) ainsi que des photos représentant l'hôtel restaurant du Haut-Fer (1978-2008). Nous vous serions reconnaissants de nous les apporter en mairie afin de pouvoir faire des copies avec votre accord. Nous vous remercions par avance pour votre investissement.

Ouverture des travaux de la friche commerciale du Haut-Fer.

En fin de matinée du vendredi 22 décembre 2023, l'ouverture des travaux a eu lieu en présence de monsieur Florian NOTO, secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, de madame Claude BOURDON, conseillère départementale, de monsieur Claude GEORGE, Président de la communauté d'agglomération, de madame Brigitte GAMAIN, vice-présidente de l'agglo, de la presse, de l'architecte maître-d'œuvre, des entrepreneurs, de plusieurs conseillers municipaux et présidents d'associations pour lesquelles ces travaux ont lieu d'être.

C'est la bonne nouvelle de l'année 2023. La restructuration de l'ancien hôtel-restaurant « le Haut-Fer » en complexe éducatif, associatif et sportif a enfin vu le jour (plus de 3 années après l'étude de faisabilité). Le montant des travaux s'élève à 1.200.000€.

Monsieur le Maire remercie les financeurs : l'État, la Région, le Département, la CASDDV et La Poste qui nous ont attribué une aide avoisinant les 80 % du montant des travaux. Sans ces efforts financiers, ce projet n'aurait jamais pu aboutir.

Cette bonne nouvelle ne correspond cependant pas aux désirs de toutes les associations.

« Une minorité présente a réitéré, devant la presse écrite, leurs mécontentements sur ce projet, bâtiment trop excentré du centre bourg, salles de sports de plus de 120m², trop petites, manque de surfaces de stockage de matériel et surtout peu favorable au partage des espaces éducatifs, sportifs et de loisirs. »

Mais, en tout état de cause, il va bien falloir partager les espaces entre le socio-sportif (les associations) et le socio-éducatif (les écoles) dans l'esprit de libérer des logements communaux, occupés actuellement par certaines associations, pour les mettre sur le marché du locatif.



Des associations au top du dynamisme !



Fin 2023, la **MJC Taintrux Echanges** a rejoué sa pièce « Et surtout pour le pire » en version repas- théâtre le 28 octobre. Nous avons organisé une soirée « Arts de la table » dans le cadre des rencontres avec la MDV (Médiathèque Départementale des Vosges) et une soirée contes, toujours sur le thème « A Table ». Pour 2024, il est déjà prévu la suite et fin de la tournée des 30 ans de la troupe du Rouge Ruisseau, la marche gourmande, un repas dansant le 28 septembre pour les 40 ans de la MJC et toujours des animations dans le cadre des "rencontres avec " de la MDV, thème non encore communiqué.



Terre-Plein en 2023 et perspectives 2024 :

- En 2023 l'Association Terre-Plein a accueilli un binôme d'artistes céramistes Magali WAGNER et Alban-Paul VALMARY, venu se familiariser avec les particularités de la cuisson au four Anagama.

Outre leur travail de création et la cuisson des éléments de leur future œuvre, ils ont animé un atelier avec un groupe de bénéficiaires du RSA, groupe qui a également participé à la cuisson.

L'exposition de l'œuvre de résidence sera inaugurée le vendredi 31 mai 2024 dans les jardins de la Chapelle St-Roch à Saint-Dié-des-Vosges.

- En 2024 nous accueillerons un jeune céramiste Damien FRAGNON qui nous vient de Sète.

Lors de son passage pour la cuisson des œuvres des résidents 2023, ce passionné d'écologie a déjà pris des contacts pour participer à une animation Enfants/Adultes en vue de sensibiliser à la gestion de l'eau en collaboration avec la communauté d'agglomération.

Nous espérons pouvoir présenter cet artiste lors de la prochaine semaine des arts.



A la sortie du four : test d'assemblage des pièces pour la future œuvre .

(Alban-Paul Valmary, Pascal Duguet, Magali Wagner)



Damien Fragnon

« Hydrothermale expérience »

Association Sportive des Écoles de Taintrux

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'Education Physique et Sportive (EPS) dispensée par les professeurs des écoles.

L'USEP promeut des valeurs de vivre ensemble, de laïcité, de solidarité, de tolérance.

Pour cette année scolaire 2023-2024 les élèves taintrusiens ont déjà participé à des rencontres « ultimate » et athlétiques mais ils vont encore s'essayer aux arts du cirque, aux jeux collectifs, à la gymnastique, au cross, à la randonnée et à la natation.

Ils y feront la connaissance d'autres enfants dans des lieux spécifiques à certains sports.



Les petites aux chevrons.

L'année 2023 a été un succès au sein du club. Nous avons fait peu de sorties mais elles étaient remarquables !! Nous sommes allés au Grand-Ballon d'Alsace, à Bouxwiller, au musée de la 2CV à Troisfontaines et nous avons fait des promenades autour de la plaine des Vosges. Nous avons clôturé l'année par le beaujolais nouveau avec des projets pour 2024 : participation au carnaval de Vittel le 10 Mars, exposition de 2CV et dérivées sur la commune de Taintrux le 28 avril, participation au rassemblement nationale de 2CV à Brazey-en-Plaine (21) du 8 mai au 12 mai.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours de Taintrux est composé de **16 sapeurs-pompiers volontaires** dont 2 femmes.

Placés sous la responsabilité du chef de centre, le sergent-chef Laurent MICLO et de son adjoint l'adjudant-chef Frédéric FERRY, les sapeurs-pompiers taintrusiens ont réalisé **32 interventions** au cours de l'année 2023. L'essentiel de ces sorties concerne le secours à victime (75%), malaise, chute, accident de la route, etc. avec notamment 5 interventions dans le col du Haut-Jacques.

Cette sollicitation est rendue possible grâce au dévouement de tous, et particulièrement de deux jeunes recrues, Baptiste TARRALLE et Louis PETOT qui assurent régulièrement des gardes au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Dié-des-Vosges afin d'accroître leur expérience opérationnelle.

L'année passée, le caporal-chef Pierre PETITDIDIER a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 25 ans d'engagement au service de la population taintrusienne. Un départ comblé par l'arrivée du sapeur Ethan ODOT actuellement en cours de formation.

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe fin novembre, le sapeur Arnaud ANDRÉ s'est vu décoré de la fourragère tricolore en présence de Monsieur le Maire Pierre CHACHAY et du commandant du groupement Meurthe venu de Saint-Dié, le commandant Jean-Manuel MICHEL, qui lui a également remis le galon de sapeur de 1^{ère} classe. Félicitations !

L'année 2024 sera marquée par l'inauguration des nouveaux locaux du Centre d'Incendie et de Secours qui déménage à coté de la poterie. A cette occasion, rappelons que les sapeurs-pompiers de Taintrux **recrutent toute personne motivée** de 16 à 55 ans afin de venir grossir les rangs. Tout renseignement peut être pris auprès du chef de centre.

Nous tenons également à remercier tous les Taintrusiens pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour les calendriers et nous vous adressons tous nos vœux pour la nouvelle année.



LES SOLDATS DE LOUIS

L'association Les Soldats de Louis vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. Nous vous remercions de nous avoir soutenu en 2023 lors de nos manifestations. Grâce à vous, nous avons pu contribuer à la recherche contre les cancers pédiatriques et embellir le Noël des enfants hospitalisés. Nous remercions tous les partenaires taintrusiens qui ont contribué à la réussite de nos différentes actions. Vous pourrez nous retrouver à Taintrux en 2024, notamment lors du week-end du 07-08 septembre pour la manifestation de « Septembre en Or ».

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook.



Avec le **CAPS TAINTRUX** on fait du sport quelque soit son âge, en compétition, en loisirs pour le plaisir ou pour sa santé.

Le CAPS TAINTRUX, club dynamique, appartient à 2 fédérations :



La Fédération Française d'Athlétisme :

C'est une quinzaine de jeunes qui se retrouve tous les mercredis à la salle multi-sports de St-Michel-sur-Meurthe pour pratiquer l'athlétisme avec Johan, entraîneur régional et détenteur d'un brevet professionnel et Dominique, animatrice bénévole.

Ensuite une douzaine d'athlètes continue la compétition en s'entraînant à Saint-Dié-des-Vosges au sein de l'Athlétique Club de la Haute-Meurthe, les mercredis de 17h00 à 19h30 et les samedis de 10h à 12h avec Gilbert, entraîneur régional 2^{ème} degré.

Et ce sont encore 33 marcheurs nordiques qui sillonnent dans la bonne humeur les sentiers de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges 3 fois par semaine les lundis et mercredis à 18h30 et les samedis à 8h45 encadrés par Véronique, Irène, Sylvie, Serge, Frédéric, Christophe et Philippe animateurs 1^{er} degré marche nordique.

La Fédération Sport pour Tous :

Chaque semaine, 62 licenciés pratiquent une activité gymnique, renforcement musculaire, cardio modéré, gym douce, les mardis et jeudis de 9h à 10h avec Odile, détenteur d'un certificat de qualification professionnelle et Philippe, détenteur d'un brevet professionnel.

Chaque mardi de 20h à 21h, Jessica, détenteur d'un certificat de qualification professionnelle, enrichit l'offre du CAPS par une séance de renforcement musculaire, de cardio et un parcours training.



Du côté du centre de vacances ...



Sur le thème "A TABLE", en collaboration avec la manifestation culturelle des bibliothèques et médiathèques vosgiennes, nous avons été accueillis par Marie CUNY et Sylvie PIERRAT à la bibliothèque pour écouter des contes gourmands.

Nous avons également eu une animation déco de table et pliage de serviettes animée par Eve VERBRUGGHE où les enfants ont fait un petit centre de table et appris différents pliages...

Le mercredi après-midi, nous nous sommes rendus au foyer communal de La Voivre pour une projection intitulée « RATATOUILLE » qui s'est clôturée par un petit goûter offert par la bibliothèque municipale de La Voivre.

Le Jeudi, nous sommes allés à la « Ferme du Saphir » à Ban/Meurthe pour une visite : découverte des animaux et leur alimentation mais aussi pour une animation Halloween.

Martine BATAILLE est venue nous proposer ses talents culinaires en faisant faire des soupes de différentes sortes aux enfants ainsi que des salades de fruits.

Pour clôturer la session, les enfants ont mis en œuvre ce qu'ils avaient appris tout au long de la semaine en mettant la table pour le goûter ainsi qu'en installant un bar à soupe afin de déguster ce qu'ils avaient préparé auparavant.



Des nouvelles de l'AROT



Après avoir terminé l'année 2023 avec le concert de Noël aux chandelles, donné le 16 décembre par Nahalia JACQUEL sur les Noël's anciens et traditionnels d'Europe, devant un large public conquis, la toute prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 3 février 2024 à 14h30 aura pour mission de valider des propositions déjà nombreuses d'animations pour 2024.

Mais d'ores et déjà, on peut retenir les dates des événements traditionnels qui rencontrent toujours un public nombreux et fidèle: l'apéritif-concert qui cette année sera proposé à l'occasion de la Saint Georges le dimanche 21 avril et le concert de la Semaine des Arts le vendredi 10 mai avec le fameux groupe taintrusien Ad Lib Trio.

La saison 2024 débutera le samedi 6 avril à 20h30 par le Chœur des Chanteresses dirigé par Claire ZOULOUMIAN-GUNSETT accompagnée par Nahalia JACQUEL, viole de gambe et Flore GUNSETT, flûte « Vibrations hispaniques », tandis que se profilent 2 concerts d'orgue dont l'un en septembre avec l'organiste Maxime HENNING, titulaire des orgues de Champigneulle.

Le chapitre des travaux au service du quotidien.

FIN DE TRAVAUX...

Les dernières interventions de finition de notre programme routier 2023 sont terminées. A l'issue de ces derniers travaux, une reconnaissance sur les différentes voies concernées réceptionne favorablement les prestations exécutées.

L'entretien de notre voirie communale et de ses abords est un besoin dont on ne peut se passer. Dans cet esprit, un nouveau programme routier est en phase de préparation pour l'année 2024.



EXTRA SCOLAIRE...

Exploitant les vacances scolaires de la Toussaint, de nouvelles prestations donnèrent le « la » à quelques aménagements au sein de nos écoles de Rougiville et du Centre.

Dans la continuité du remplacement d'huisseries vieillissantes, la façade côté Est de l'école du Centre ne fut pas délaissée avec la pose de nouvelles fenêtres, d'une porte de secours adaptée et d'une remise en état de l'escalier de secours. Dans le cadre du programme ACTEE MERISIER, un pan de la toiture de l'école de Rougiville est coiffé de panneaux photovoltaïques assurant une certaine autonomie à l'unité scolaire.



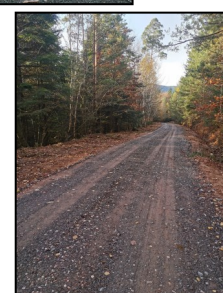
SECURITE...

Au risque de paraître redondant dans la prévention, nous ne saurions que trop recommander à tous les propriétaires de surfaces boisées de prendre conscience du risque et des dégâts perpétrés au fil du temps sur les lignes aériennes et les abords de nos voies communales.

Nous remercions certains de ces propriétaires d'en avoir pris conscience en prenant des dispositions sécuritaires.

Dans le cadre d'un passage au lamier, l'intervention de l'entreprise Arbo-Raph a donné de l'ouverture et de la visibilité pour les lignes aériennes et le trafic routier.

Les dégâts occasionnés par le ruissellement des eaux de pluie sur le chemin du Kemberg le vouaient à un recalibrage suivi par la mise en œuvre d'une nouvelle structure minérale, prestations effectuées par l'entreprise Villaume.



MAINTENANCE...

Bien que les conditions climatiques ne soient pas des plus favorables pour certains types de travaux, notre service technique s'adapte avec les éléments perturbateurs...

Les travaux courants tels que l'entretien extérieur et même intérieur de nos écoles sont promptement réalisés. De même que le remaniement de certains panneaux de signalisation ainsi que la pose de panneaux de position.

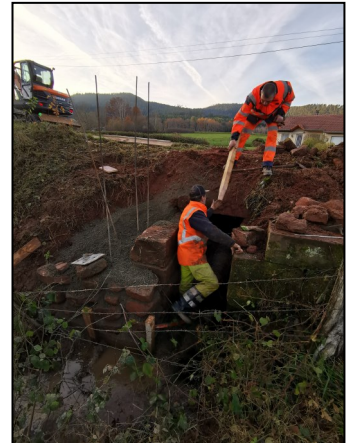
Au passage d'un ensoleillement, le service technique s'est occupé de la réfection de nids de poule avec la mise en œuvre d'enrobés à froid et de la remise en état d'ouvrages maçonnés endommagés par le temps.

Les tontes diverses, le débroussaillage de talus ainsi que l'entretien des abords de chaussée au passage de l'épareuse ou de la pelle mécanique en curage de fossés n'ont pas été oubliés.

La préparation intérieure du bâtiment du Haut Fer pour apprêter le démarrage de sa reconstruction s'est avérée indispensable.

L'enlèvement des polluants abandonnés volontairement par une récidive de l'incivilité afférent de plus en plus à notre service technique avec le dégagement de nos voies communales à la suite de nombreuses chutes d'arbres, le nettoyage de certaines grilles avaloirs ainsi que la création et/ou remise en état d'exutoires sur fossés.

Et bien plus encore... Un ensemble de prestations où Fred et Stéphane montrent à la fois bon sens et efficacité tout au long de l'année.



La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi)

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) a été obligée d'harmoniser la tarification de son service déchets et, suite à un vote des conseillers communautaires, a décidé d'abandonner la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) au profit de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi).

En conséquence, je suis un habitant de la commune de Taintrux, j'appartiens à la CASDDV, je m'acquitterai désormais de cette redevance.

Que puis-je faire pour la protection de l'environnement ?

La politique environnementale actuelle est de réduire au maximum les déchets destinés à l'enfouissement et, pour ce qui nous concerne, à l'incinération.

Dans ce but, je peux y participer en mettant en place un composteur, afin d'éliminer déjà tout ce qui peut se composter. Ensuite, je peux trier mes déchets et remplir un conteneur jaune ou des sacs jaunes fournis gratuitement par la CASDDV. Si je fais ces 2 opérations, je m'apercevrai qu'il ne me reste plus énormément de déchets à mettre dans les ordures ménagères !

Combien pour la REOMi ?

Je payerai une part fixe, appelée abonnement, en fonction du nombre de personnes de mon foyer ; cette part couvre les coûts de collecte et de traitement de l'ensemble des déchets (ordures ménagères, recyclables, verre, déchetteries,...). Mais parce que je composte et je trie, je maîtrise la part variable, appelée incitative, en fonction du volume de mon bac, de ma production résiduelle de déchets et de la fréquence à laquelle je le présente à la collecte.

En conclusion, moins je jette d'ordures ménagères, mieux je trie les déchets et plus je maîtrise ma facture.

Quand ?

Je recevrai une première facture pour la part fixe en juillet-août 2024, relative au 1^{er} semestre 2024, et une deuxième début 2025 pour les 2 parts, fixe et variable.

Quelques infos pratiques:

Je n'ai pas encore reçu mon bac !

Pas de panique, les distributions sont toujours en cours, mais les anciens bacs seront encore collectés pendant quelques semaines.

Je n'ai pas été enquêté ou j'ai refoulé les enquêteurs !

Appelez le service déchets au 03.29.52.65.59. ou par courriel à dechets@ca-saintdie.fr pour régulariser votre situation et obtenir votre bac à ordures ménagères.

Une naissance, un décès, un déménagement !

Toute modification de la composition du foyer doit être signalée au service déchets afin de mettre à jour les informations de facturation et adapter la taille du bac à la famille.

Modalités 2024

Les jours de collecte ainsi que les ramassages ne changent pas ; vous pouvez continuer à sortir vos bacs et sacs jaunes les mêmes jours que précédemment.

Les horaires de déchetteries sont identiques.

Verrou, pas verrou ?

Le verrou n'est pas obligatoire. Il est fourni aux usagers n'ayant pas la possibilité de ranger leur bac dans un espace privatif. Le service déchets propose néanmoins à la vente des verrous de confort au tarif de 25 euros TTC.

Grille tarifaire pour le ramassage des ordures ménagères (bacs noirs)



Secteur hors Fave Meurthe Galilée	
	Abonnement
Foyer 1 personne	125,25 €
Foyer 2-3 personnes	187,87 €
Foyer 4 personnes et +	250,50 €
Foyer 1 personne en point de regroupement	106,46 €
Foyer 2-3 personnes en point de regroupement	159,69 €
Foyer 4 personnes et + en point de regroupement	212,92 €
Producteur non ménager - Bac 140 L	168,80 €
Producteur non ménager - Bac 240 L	289,38 €
Producteur non ménager - Bac 660 L	795,79 €
Résidence secondaire	187,87 €
Résidence secondaire en point de regroupement	159,69 €
Bac ponctuel 140 L (tarif par levée)	4,20 €
Bac ponctuel 240 L (tarif par levée)	7,20 €
Bac ponctuel 660 L (tarif par levée)	19,90 €



C'est sous un agréable soleil que s'est déroulée la **cérémonie du 11 novembre 2023**.

A l'issue de l'office religieux, les autorités se sont rendues au Carré militaire de la commune où, après une montée des couleurs, une gerbe a été déposée par le comité du Souvenir français de SAINT-DIE et TAINTRUX. Elles ont ensuite rejoint le monument aux Morts de 1914-18.

Monsieur Florian NOTO, le secrétaire général de la sous-préfecture de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, nous a honorés de sa présence en présidant cette cérémonie et a lu le message ministériel. Ensuite un dépôt de gerbes (Union Nationale des Combattants et Mairie) a précédé l'appel des morts de l'année 2023.

Il est à noter qu'en ce jour de commémoration de tous nos « Morts pour la France », les enfants présents du groupe scolaire communal ont déposé individuellement une rose devant le monument et ont terminé la célébration en entonnant la Marseillaise sous la houlette de leur directrice, Madame Karine ROPA .



Le traditionnel repas dansant de l'Union Nationale des Combattants s'est déroulé, comme à l'habitude le 11 novembre 2023, dans la bonne humeur et la convivialité à la salle polyvalente.



Le repas avait été concocté par Didier, le gérant de l'Echauguette, et l'animation était assurée par l'Orchestre Claude MICHEL de XONRUPT-LONGEMER.

Cette journée fut une réussite grâce, encore une fois, à la participation assidue des adhérents et de leurs fidèles connaissances et amis.



L'exemplarité de nos Anciens !

Toujours à la pointe du progrès, notre doyenne, Françoise ROUSSET, à presque 5 fois 20 ans, montre l'exemple pour restreindre au maximum ses déchets ménagers. Jusqu'à présent, elle n'avait pas de composteur, c'est pourquoi elle a décidé d'en acheter un à la Communauté d'agglomération (Com Agglo) et de le faire installer par ses amis. De plus, pratiquant le tri de ses déchets depuis déjà un certain temps, elle a décidé de réutiliser son ancienne poubelle et d'y déposer ses emballages, bouteilles plastiques et autres en vrac. Elle a demandé qu'on lui peigne le couvercle de son ancien conteneur en jaune afin d'être conforme à la signalétique et maintenant elle est au top !

Par ce geste, elle participe aux économies de sacs jaunes, qui représentent un budget non négligeable à la Com Agglo.

Bravo Françoise et espérons que vous allez faire beaucoup d'émules sur la commune et ailleurs...



Mots fléchés!

Mots fléchés Force 1						
NON D'ENFANT L'OR PUR EN A.24	APPORTER UN SOUTIEN BIFFERA	ECHELLE DE PHOTOGRAPHIE ANGOISSE	IL EST COUPÉ QUAND IL EST MÛR PRINCIPE DE NEUTRALITÉ FEINTE	DONT ON A ÉLIMINÉ LES ASPÉRITÉS	COMPASSION ROUTE À SUIVRE	FÊLÉ DEVANT CE QUI EST À TOI
MESURA SUR LE CHANTIER ASPERGÉ D'EAU PAUMAS QUELQUE CHOSE	TICKET POUR PARTIR ET REVENIR	MILITAIRE EN FORMATION Y VA	LE DIABLE EN PERSONNE CALIBRER UNE PIÈCE	BOUCLIER MÉDIÉVAL STYLE DE JAZZ VOCAL	BATEAU DE MARCHANDISES	PETITE MONNAIE AU JAPON
PURÉE D'AVOCAT IDÉALE EN APÉRO ASSÉCHÉ	FINAUCES JAMAIS, IL Y A BIEN LONG-TEMPS	ARTICLE PLURIEL PHASE DE LA LUNE	ILS TRANSPORTENT LES TOURISTES	UN BAVARD D'AMÉRIQUE DU SUD		
ACTEUR FRANÇAIS COIN À LAPINS		SIGNE SUR CHAQUE PAGE	GROSSE MOUCHE SUCEUSE			
IL DÉ-SHERBE LE TERRAIN						

[Le parisien.fr](http://Le.parisien.fr)

Un peu de légèreté.... LE SAVIEZ-VOUS?

L'hymne britannique God Save the Queen trouve son origine dans l'anus de Louis XIV.

En janvier 1686, Louis XIV tombe brusquement malade en raison d'une plume de son carrosse qui lui a causé un abcès particulièrement mal placé. Pendant des semaines le traitement se révèle inefficace. **Un mois plus tard, on lui diagnostique une fistule anale et il doit subir une opération risquée pour l'inciser.**

Le roi est sauvé en novembre 1686.

Pour fêter sa guérison un cantique est composé par les élèves du pensionnat de jeunes filles de Saint-Cyr. "Que Dieu protège notre Roi, longue vie à notre Roi".

Des années plus tard, le compositeur allemand G.F. Haendel est frappé par la beauté du cantique, note les paroles et la mélodie et revient à Londres où il vit.

Voici comment une chanson a traversé la Manche pour se transformer en hymne.

Le succès est immédiat outre-Manche et le souverain Georges I^{er}, qui ignore les origines du cantique, le fait jouer dans toutes les cérémonies officielles.



Jeu concours:

Le dernier jeu a été remporté par tirage au sort parmi 33 bonnes réponses: Mme Françoise DURAND a en effet su reconnaître des fers à bœufs.

Cette fois, vous devez deviner le nom et la localisation de ce

lieu mystère

et rendre votre bulletin réponse pour le 23 février en mairie.

L'heureux gagnant se verra offrir 2 repas à la Charriole.

Il y aura un tirage au sort dans le cas où plusieurs participants auraient trouvé la bonne réponse.



BULLETIN DE PARTICIPATION au jeu concours:

NOM:.....

Prénom:.....

Age:

Adresse:

.....

Numéro de téléphone:

Le lieu mystère se trouve.....

Permanences du maire et de ses adjoints :

Pierre CHACHAY :

Du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h

Jean-Luc CUNY :

Mardi de 10 h à 12 h

Jeudi de 10 h à 12 h

Florence RICATTE :

Lundi de 10 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

Gilles VENNET :

Mercredi de 10 h à 12 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Martine CHAMPREUX :

Lundi de 10 h à 12 h

Mercredi de 10 h à 12 h

Bruno GROSGEORGE :

Mardi de 10h à 12h

LE TAINTRUSIEN

Editeur : Maire de TAINTRUX

Directeur de la publication : P. CHACHAY

Équipe de rédaction : M. CHAMPREUX, J.L. CUNY, G. VENNET, F. RICATTE, B. GROSGEORGE, R. VILLENEUVE, S. BORDRIE

Impression : L'ORMONT IMPRIMEUR ST-DIE-DES-VOSGES

